

# Municipalité des Coteaux

65, route 338  
Les Coteaux (Québec)  
J7X 1A2

Tél. : (450) 267-3531 • Fax : (450) 267-3532  
Courriel : info@les-coteaux.qc.ca

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT NUMÉRO 264

1. Lors d'une séance tenue le 21 décembre 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 264 intitulé :

**Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 19 dans le but d'agrandir la zone H-3-304 et en modifier les usages autorisés.**

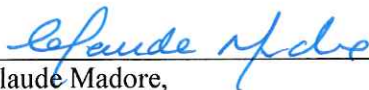
2. Toute personne peut prendre connaissance du règlement au bureau du secrétariat municipal au 65, route 338, Les Coteaux, aux heures normales d'ouverture des bureaux municipaux.

3. Le règlement a franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	Le 21 septembre 2020
Adoption du 1 <sup>er</sup> projet de règlement :	Le 19 octobre 2020
Assemblée publique de consultation :	Du 17 octobre au 12 novembre 2020
Adoption du 2 <sup>e</sup> projet de règlement :	Le 16 novembre 2020
Adoption du règlement	Le 21 décembre 2020
Certificat de conformité de la MRC de Vaudreuil-Soulanges :	Le 21 janvier 2021
Avis public et entrée en vigueur :	Le 3 février 2021

4. Le règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ aux Coteaux, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille vingt et un.**



Claude Madore,  
Secrétaire-trésorier et directeur général



Les Coteaux